

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 12 octobre 2010 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Bernard REMAUD, la Commission a :

- adopté le compte rendu de la séance plénière du 14 septembre 2010, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- entendu une communication de Corinne CABASSUD relative à la nomination d'experts et approuvé successivement :
  - . une liste de 45 experts nationaux
  - . une liste de 30 experts internationaux issus de 13 pays
  - . une liste de 36 experts élèves-ingénieurs (dont 25% de jeunes filles).
- approuvé certaines modifications de compositions de missions dans le cadre du suivi périodique du Sud-Ouest et hors suivi périodique.
- approuvé un calendrier prévisionnel de passage en séance plénière pour les missions hors suivi périodique.
- entendu une communication de Pierre FLEISCHMANN sur le système d'information de la Commission.

Enfin, la Commission a donné des avis et pris une décision:

### 1/ Suivi périodique du Sud-Ouest (habilitation à compter de la rentrée 2011)

- Région Limousin – Académie de Limoges

#### Université de Limoges

##### École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges (ENSIL)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges de l'Université de Limoges*, dans les 4 spécialités – *Eau et environnement – Électronique et télécommunications – Matériaux – Mécatronique* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2010/10-01)

##### École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSCI)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de céramique industrielle*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2010/10-02)

### 2/ Suivi général des habilitations

#### Université Paris XII

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université Paris XII, en convention avec l'École supérieure d'électronique et d'électrotechnique*, spécialité *Biosciences*, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

(AVIS N° 2010/10-03)

#### Université de Caen

##### École d'ingénieurs de l'Université de Caen (ESIX Normandie)

Avis favorable au renouvellement, pour 4 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de l'Université de Caen*, dans les 2 spécialités – *Génie des systèmes industriels (nouvel intitulé) – Agroalimentaire* – en formation initiale sous statut d'étudiant.

La formation en *Génie des systèmes industriels* s'effectue sur le site de Cherbourg, tandis que la formation en *Agroalimentaire* s'effectue sur les sites de Caen et Saint-Lô.

(AVIS N° 2010/10-04)

### 3/ Développement de l'apprentissage

#### Université de Caen

##### École d'ingénieurs de l'Université de Caen (ESIX Normandie)

Avis favorable à l'extension à l'apprentissage, pour 4 ans à partir de la rentrée 2010 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de l'Université de Caen*, spécialité *Génie des systèmes industriels*.

Cette formation s'effectuera sur le site de Cherbourg, dans le cadre de l'option *Production industrielle*.

(AVIS N° 2010/10-04)

### 4/ Demandes de création de nouvelles spécialités sous statut d'étudiant

#### Université de Caen

##### École d'ingénieurs de l'Université de Caen (ESIX Normandie)

Avis défavorable à la création d'une nouvelle spécialité en *Mécatronique et systèmes nomades*.

(AVIS N° 2010/10-04)

#### Université de Nice

##### École polytechnique de l'Université de Nice (Polytech'Nice-Sophia)

Avis favorable, pour 4 ans à partir de la rentrée 2011 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), à l'habilitation de l'Université de Nice à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'Université de Nice*, spécialité *Bâtiment*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2010/10-05)

### 5/ Coopération internationale

#### École nationale de l'industrie minérale (ENIM) à Rabat (Maroc)

La Commission prend acte de la création, à la rentrée 2010, d'une nouvelle filière dans le domaine du génie mécanique, réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'**Institut national des sciences appliquées de Lyon**. Le diplôme d'*Ingénieur d'État* qui doit sanctionner cette formation pourra éventuellement bénéficier d'une accréditation de la CTI et, si l'Établissement le souhaite, d'une admission par l'État sur demande des autorités marocaines.

(DECISION N° 2010/10-06)

### 6/ Admission par l'État (établissement étranger)

#### Université de Beihang (Chine)

##### École centrale de Pékin (北航中法工程师学院)

Avis favorable à l'admission par l'État, pour 6 ans à compter de 2011 ([année de délivrance des premiers diplômes](#)) du titre d'*Ingénieur diplômé de l'École centrale de Pékin de l'Université de Beihang (Chine)*.

(AVIS N° 2010/10-07)

André MORA